

CERTIFICAT DE CONFORMITÉ**Attestation sur les PFAs**

L'entreprise Airex AG atteste par la présente qu'elle fabrique les panneaux aux noms de marque FOREX[®]classic, FOREX[®]print, FOREX[®]lite à Sins en Suisse.

Dans la chaîne d'approvisionnement des panneaux FOREX[®], l'entreprise Airex AG n'est pas un fabricant de produits chimiques proprement dit mais un utilisateur situé en aval qui exploite et transforme des produits chimiques délivrés par d'autres fournisseurs. Dans ce contexte, l'entreprise Airex AG travaille ensemble avec ses fournisseurs pour assurer que tous les produits préliminaires utilisés dans la production des panneaux FOREX[®] satisfont aux exigences de la réglementation REACH.

L'entreprise Airex AG atteste par la présente que les panneaux FOREX[®]classic ne comportent pas de PFAs intentionnellement ajoutés à un seuil supérieur à la limite de détection de la méthode de dosage du fluor organique total (selon EN14582 ou équivalent) au sens de la définition : « Les PFAs (substances perfluoroalkyl ou polyfluoroalkyl) sont définies comme des substances organiques (y compris polymères) qui contiennent au moins un groupe méthyl complètement fluoré (CF₃) ou méthylène fluoré (-CF₂-).

L'entreprise Airex AG reste à votre entière disposition pour vous fournir tout autre complément d'information. Veuillez-vous adresser à:

Airex AG, Speciality Foams, Industrie Nord 26, 5643 Sins, Suisse
Dr. Dietmar Rakutt
Directeur du département recherche et développement
Téléphone: 0041 41 789 66 70
dietmar.rakutt@3acomposites.com